



LA LUCARNE

revue trimestrielle

association
des Amis et Propriétaires
de Maisons Anciennes du Québec

Dépôt légal: ISSN 0711-3285. Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque Nationale du Canada.
APMAQ ♦ association à but non lucratif, fondée en 1980
4519 rue Saint-Denis, Montréal, Qc. H8T 3B8 (514) 849-2930

Vol. X Numéro 2

Été 1990



PIERRE
HENRY

TABLE DES MATIÈRES

Les nouveaux membres	2	Le marché de construction	8
Les conseils de Jean	3	Votre bibliothèque	13
Le courrier	4	L'activité	14

Les nouveaux membres

Nous sommes toujours heureux d'accueillir des nouveaux membres à qui nous souhaitons la plus cordiale des bienvenues. Ils sont:

Pierre Beaudry, Laval
Normand Bélair, Montréal
Guylaine et Jean Brassard, Oka
Bruce Cameron et Francine Mélançon,
Montréal
Denise Caron et Louise-Georges L'Écuyer,
St-Placide
Pierre Chastel, Pierrefonds
Francine DeGrand'Maison, Montréal
Famille Desroche-Lapointe, La Prairie
Angela Dimarzio, Montréal
René et Annette Dion, Asbestos

Maurice Grignon, Sainte-Rose
Guy Hurtubise, Montréal
Paul Lagueux, Montréal
Gilles Meunier, Saint-Jacques
Denis Patenaude, Alcôve Qc
Dr Yves Prévost, Montréal
Nicole et Jean Saia, Boucherville
Denise et Léon Trudeau, Morin Heights
Ministère des Affaires Culturelles, Direction du
Patrimoine, Montréal
ainsi que plusieurs bibliothèques de tous les
coins du Québec.

A VENDRE, à Saint-Lambert, prestigieuse résidence en pierre, fin XVIIIe, 10 pièces, cave à vin, trois salles de bain, toit en cèdre, arbres adultes, piscine creusée, paysagement professionnel, garage double, magnifiquement située sur un terrain de 30,000 pi.ca, **Gerry Bertrand** (514) 466-3920 (frais virés acceptés).

ARMOIRES EN PIN

ACHETEZ de **ROBERT PICARD** ANTIQUAIRE POTERIE ANCIENNE

(514) 586-1575

Assortiment général d'articles anciens de fantaisie et de goût

ANTIQUITES **QUEBÉCOISES**

Spécialisé en meubles paysans avec couleur d'origine

FER BLANC ET ARTISANAT

EVALUATIONS POUR ASSURANCES

501 Route 138, Lavallée, Qué., J0K 1H0

En page couverture, ce dessin de La Salabre, propriété de **Denyse et Jacques Bertrand** à Châteauguay, a été exécuté par le peintre **Pierre Henry** de Beaconsfield. Pierre Henry a aussi publié, aux Editions du Trécarré, un livre intitulé **Pays de Villages** qui présente 101 dessins de maisons québécoises accompagnés de textes de Georges D'Or et Pierre Henry.

LES CONSEILS DE JEAN

PAR JEAN-MELVILLE ROUSSEAU

Cher monsieur, Comment empêcher l'eau de s'infiltrer dans le grenier que je veux aménager, tout en conservant la même tôle gaufrée antique du toit? Daniel P. Saint-Marc-sur-Richelieu.

Cher Daniel, Cette eau ferait-elle suite à des modifications comme ajouter gouttières, lucarnes, antennes de télévision, isolation thermique, nouvelle aile, humidificateur, douche qui fait de la vapeur et/ou autres changements d'habitudes, etc.? S'agit-il d'un toit à deux eaux, ou en brisis de mansarde, ou d'un dôme, etc? Sans photo ni détails, je ne puis dire.

Les anciens savaient ériger une maison bon marché qui résistait à la pluie, poids de neige, barrages de glace, poussée et succion du vent, condensation, froid, ardeurs du soleil, pourriture de la charpente et conservait sa belle apparence. Cette science est largement perdue mais il existe encore des professionnels (assurés contre erreurs et omissions) pour déterminer les causes précises de cette eau avant d'entreprendre les travaux.

Dans un cas semblable au vôtre, on a procédé avec succès comme suit:

a) enlever délicatement et inspecter la tôle (replonger dans un bain d'étain au besoin, etc.), remplacer le lattis et les pannes pourries, poser des rangs bien chevauchés de papier à couverture ou de caoutchouc-butyle sur le lattis et remettre la tôle par dessus.

b) vérifier que le dessous du lattis est partout aéré par un courant d'air qui part d'ouvertures dans la corniche du coyau et se termine dans un évent faîtière.

c) poser 6" d'isolant rose entre les chevrons, mais surtout ne pas obstruer ledit courant d'air.

d) poser du polythène bien scellé par dessus ledit isolant, prêt à recevoir la finition de l'attique si le coeur vous en dit.



Cher Jean. On m'offre cette maison ancienne facile à chauffer car isolée à la MIUF. Mon ami dit que la MIUF c'est mauvais. Que faire car le prix est bon? Mlle. L. M.

Chère indécise. La MIUF (mousse isolante d'urée-formaldéhyde) n'est ni bonne ni mauvaise en soi. Elle est neutre, c'est-à-dire qu'elle est bénéfique si elle est utilisée suivant les règles de l'art, sinon dangereuse, à l'instar de tous les matériaux de construction comme un clou ordinaire (la gangrène si on marche dessus), une brique (si elle nous tombe sur la tête), un couteau à prélat (peut assassiner) etc.

La MIUF, le meilleur isolant/vaporifuge connu, permet de faire des économies de chauffage quand elle est installée comme il faut.

Ordinairement au Québec, on laisse entre le carré de bois et la brique un **espace d'air** qui a une valeur isolante importante et, aéré par des chantepleures, tient les matériaux en bonne santé et les gens aussi.

On ne doit surtout pas injecter la MIUF dans cet espace d'air, ce qui ne fait que substituer un isolant par un autre sans économie de chauffage (contrairement à la publicité trompeuse), retient l'humidité dans la brique qui s'écaille et dans le bois qui pourrit où les moisissures allergènes prolifèrent, et empêche l'entrée d'air frais. Ces deux derniers items peuvent rendre malade ceux qui n'ouvrent pas les fenêtres, et résulter en de long procès, sans compter que la pause de la MIUF coûte cher (avec ou sans subvention) et la dépose encore plus cher.

Donc, avant de vous décider, faites visiter les lieux par un expert qui a pignon sur rue (architecte, ingénieur civil etc.) qui vous donnera un **certificat** si la MIUF est bien installée, contre rémunération; vous serez protégée par sa responsabilité professionnelle et son assurance erreur/omission. Evitez un conseil gratis qui ne vaut trop souvent que ce qu'il vous a coûté.

(suite à la page 12)

Le courrier

Boulevard Saint-Elzéar: La vieille maison est toujours debout.

Les lecteurs de La Lucarne voudront sans doute savoir ce qui arrive à la vieille maison du boulevard Saint-Elzéar, dans le parc industriel de Laval pour laquelle nous lançons un SOS dans le dernier numéro.

Il y a une bonne et une mauvaise nouvelle mais aussi une lueur d'espoir. La bonne, c'est qu'elle est toujours debout et que pour le moment, elle n'est plus menacée de démolition. Ville-de-Laval lui a accordé un sursis. La mauvaise, c'est que personne ne l'a encore "adoptée". Un reportage de Geneviève Lambert qui a passé toute une semaine à la télévision communautaire de Laval et les nombreux et excellents articles de Marie-Josée Labrosse dans Habitabec nous ont valu de nombreux appels. J'en ai personnellement reçus vingt six (sic) de personnes intéressées à déménager la maison. Pour certains, la chose aurait été possible, pour d'autres, c'était seulement un rêve.

Beaucoup de choses entrent en ligne de compte. Les principales sont le coût du transport et la distance à parcourir. J'ai du (sic) attendre plus de trois semaines avant d'avoir les devis de l'entrepreneur qui nous faisait le meilleur prix, nous avons donc du (sic) rappeler toutes les personnes qui nous avaient téléphoné.

Nous avons contacté trois entrepreneurs en transport de maison sans parler des appels que j'ai fait à ceux qui s'annonçaient dans les pages jaunes. Le premier est celui qui a transporté la maison Benjamin Papineau, boulevard Saint-Martin à Laval au moment de la construction de l'autoroute 13 pour la somme de 50 000\$. Normand Fallon parle aujourd'hui de 150 à 170 000\$. Le deuxième, Roger Bisson, de la rive Sud, demande 200 000\$. Le dernier enfin, Dorilas Grenier, recommandé par Conrad Cliche demande 75 000\$ pour soulever la maison, la placer sur roues, et la reposer sur de nouvelles fondations. Les dépenses afférentes aux difficultés de parcours (fils à déplacer etc.) sont en sus.

Plusieurs de ceux qui étaient intéressés à adopter la maison possédaient des terrains trop éloignés du boulevard Saint-Elzéar ou alors nécessitant un parcours par l'autoroute, ce qui n'est pas permis. Certaines personnes ont aussi parlé de déménager la maison pierre par pierre en les numérotant. C'est peut-être une dernière solution, si on ne peut faire

autrement, mais elle ne serait plus vraiment authentique.

C'est évident que pour un particulier c'est toute une aventure que d'acquérir une maison qu'il faut déménager. L'idéal serait qu'un organisme s'y intéresse. C'est là qu'est la lueur d'espoir dont je vous parlais au début. Cette semaine, je la fais visiter à quelqu'un qui représente un organisme à but non lucratif qui pourrait peut-être financer le projet.

Il y a un petit changement depuis la parution de l'article dans la dernière Lucarne. Au lieu de la laisser aller pour 1\$, le propriétaire de la maison demande maintenant 4 000\$, montant qui représente dit-il les frais qu'il a encourus. Je tiens à remercier chaleureusement les journalistes qui ont pris cette cause à coeur. Ceux des hebdomadaires de Laval n'ont malheureusement pas tenu compte des communiqués que nous leur avons envoyés ni de nos appels. Il faut croire que le patrimoine ne les intéresse pas. J'espère, dans le prochain numéro de La Lucarne pouvoir publier une photo du transport de la maison. Ce serait une merveilleuse issue pour cette première action publique de notre comité d'action.

Monique Arnoldi.



Bonjour. C'est agréable de "rejoindre" des gens par-tageant la même pensée.

Je vous envoie des photos d'une maison ancienne probablement construite par des gens à l'aise financièrement. J'ai acheté cette maison en 1977. La cave, 8 pieds est sur le ciment (rare à l'époque), les boiseries et planchers à l'état premier et très bonne condition.

J'aimerais vous signaler qu'à Danville le patrimoine est très important. La rue du Carmel est remplie de résidences anciennes, très belle et riches d'architecture.

Inclus, une petite chapelle retappée où l'on sert de la fine cuisine. En face, une maison "Bed & Breakfast" à voir intérieur et extérieur. Le village Danville existe depuis 200 ans, je crois. Au début de la colonisation, de Québec aux USA on empruntait le chemin Craig, aujourd'hui rue du Carmel.

Avis aux amateurs de visites. Contactez-moi et vous découvrirez de merveilleux trésors an-

ciens. Si des amateurs rejoignant nos goûts pour les choses antiques viennent dans notre région, n'oubliez pas, ce sera un plaisir de vous recevoir chez nous.

De Montréal à Danville, route 20 est (Québec) sortie route 55 jusqu'à Richmond (12 milles de Danville), contournez Richmond et à la première lumière, à gauche, route 116, Danville. Bienvenu chez nous.

Amédée Dion, (819) 879-2418, 280 rue du Roi, Asbestos, J1T 1S6



Chers amis,
Au congrès 1989 de l'APMAQ, l'assemblée générale des membres approuvait la formation d'un comité chargé de jouer un rôle social et communautaire dans le domaine de la préservation du patrimoine. Ce rôle, pourtant explicitement mentionné dans notre charte, avait été passablement négligé depuis quelques années par notre association.

Huit personnes offraient spontanément leur participation et tous les membres présents à l'assemblée générale s'empresaient d'appuyer et d'encourager ceux-là qui acceptaient de se dévouer à la cause publique. Le groupe comprenait la fondatrice de l'APMAQ, deux anciens présidents et quelques ex-membres du conseil d'administration.

Chacun avait des projets enthousiasmants (sic) et semblait obéir aux recommandations si éloquemment exprimées la veille par M. Cantin, lauréat 1989 du prix Robert-Lionel Séguin, lors de son discours de remerciement. Dans son allocution, M. Cantin exhortait nos membres à s'impliquer dans la communauté pour sauver notre patrimoine menacé de toute part par le mauvais goût, la bêtise et l'appétit des développeurs, et de surcroît, mal défendu par nos législations molles et l'insouciance de l'administration.

Dès la première réunion, le groupe s'efforça de se structurer en parfaite harmonie avec la charte de l'APMAQ afin d'obtenir la bénédiction du conseil d'administration. Beaucoup de temps et d'énergie furent donc consommés pour définir notre champ d'activité, nos moyens d'action, nos rapports avec le c.a. etc., afin d'obtenir le feu vert de celui-ci.

Finalement au mois de janvier, le groupe étant alors officiellement reconnu par le c.a., il décidait de lancer ses opérations en informant nos membres par le biais de La Lucarne. Plusieurs participants avaient préparé des ar-

ticles fort intéressants sur nos projets d'avenir à l'Île d'Orléans, à Lachine et à St-Grégoire, sur des expériences précédentes à St-Damase et une expérience intéressante à Laval. Enfin, un appel à la participation était lancé à l'ensemble des membres pour multiplier nos interventions de sauvetage de vieilles maisons. Malheureusement, la moitié de ces articles ne furent jamais publiés et l'autre moitié le furent dans un contexte qui leur enlevait tout leur sens. Ceci fut décidé par la plus haute autorité de notre organisation et sans aucun avertissement aux intéressés.

Découragé, abattu et déçu, le groupe décidait de poursuivre son action, convaincu de répondre à un mandat de l'assemblée générale des membres. Les projets déjà entrepris se poursuivent et les réunions se tiennent aux dates prévues. En mars, on constatait que plus de 75% des efforts déployés depuis octobre, l'avait été pour se défendre de notre propre conseil alors que pendant ce temps, plusieurs intéressants projets de sauvetage sollicitaient notre intervention.

Finalement en avril, nous étions reçus au c.a. afin de nous faire expliquer les raisons du refus de la publication de notre appel aux membres: nos questions étaient jugées irrecevables. L'autorité suprême dans sa sagesse étant sûrement bien éclairée, nous devons faire acte de respectueuse obéissance.

Profitant de l'occasion, nous déposons alors pour approbation un texte préparé par M. Clément Locat, décrivant une démarche visant à sensibiliser les autorités des Caisses Desjardins au respect de l'architecture québécoise dans ses nombreux projets de construction en province. Ce projet était aussi rejeté par le c.a.

Voilà chers amis le bilan de notre première année d'activités en vue de sauvegarder le patrimoine québécois! Pendant ce temps à l'extérieur le pic du démolisseur continue son oeuvre et les couvreurs d'aluminium s'en donnent à coeur joie!

Constamment bloqués dans nos initiatives (pourtant bien modestes) c'est de guerre lasse que nous cherchons à utiliser le reste de nos énergies à des activités acceptables aux yeux du c.a.. Dans ce sens, nous considérons présentement nous adonner à la compilation statistique des démolitions, défigurations et massacres de notre patrimoine en espérant que nous aurons la permission de vous en faire le rapport au prochain congrès.

Pierre Amesse.

Mise au point

Certaines affirmations contenues dans la lettre de M. Pierre Amesse exigent notre mise au point.

Revenons d'abord à la formation du comité d'action. Il est faux d'affirmer que le comité d'action a été "formé" ou "approuvé" par l'assemblée générale de 1989. Ceci d'ailleurs eût été contraire aux Statuts et règlement général de notre association, qui prévoit spécifiquement à son article 7 (c) que la formation des comités relève du conseil d'administration.

"Le Conseil peut également nommer en son sein ou parmi les membres de l'Association des comités ou des groupes de travail chargés de tâches particulières."

L'article 5 de ce même règlement général traite pour sa part de l'assemblée générale des membres, et nulle part on ne fait mention de comités qui pourraient être créés par cette assemblée. Il est d'ailleurs normal qu'il en soit ainsi, sinon ce serait la Tour de Babel.

Même en se reportant au procès-verbal de l'assemblée générale, il est d'ailleurs évident qu'aucun comité n'y a été formé. Nous citons in extenso tout ce qui y est rapporté au sujet dudit comité:

"Orientation": Pierre Amesse propose que l'APMAQ mette l'accent sur le rayonnement extérieur relativement à la protection du Patrimoine Québécois en général, par exemple en faisant les pressions nécessaires auprès des autorités concernées s'il y a lieu.

Hélène Henry demande qu'un comité soit formé immédiatement et que les personnes intéressées à en faire partie donnent leur nom à Pierre Amesse".

Ce passage fait partie de l'item "Varia", car il n'était pas à l'ordre du jour. Cette question n'a fait l'objet d'aucune résolution, car il appartenait au Conseil d'administration de donner suite à ce "souhait", comme aux autres suggestions des membres émanant de l'assemblée.

La première réunion du conseil d'administration a eu lieu immédiatement après l'assemblée générale. Comme d'habitude, elle fut très courte et la question des comités ne fut pas abordée.

Avant même la seconde réunion du conseil d'administration, un groupe de membres s'était

réuni le 11 novembre, en principe pour discuter du comité d'action à être formé et faire des suggestions à notre conseil d'administration. Quelle ne fut pas la surprise des membres du conseil d'administration de lire le procès-verbal de cette réunion, où le groupe s'était, de sa propre initiative, formé en "comité d'action" et avait établi sa propre composition. Qui plus est, deux "résolutions" avaient été adoptées:

"Il est résolu de créer un comité d'action chargé de promouvoir des activités telles que déjà exprimées à l'article 1, paragraphe (b), (e) et (h) des Statuts et règlement général de l'APMAQ.

Il est résolu de proposer au conseil d'administration de mettre sur pied des instances locales, chargées de promouvoir des activités propres à la mission de l'APMAQ dans les localités et même dans les régions et de prévoir des liens organiques entre les instances et le conseil national de l'APMAQ."

A sa 2^{ième} réunion du 24 novembre, le conseil d'administration se voit dans l'obligation de réaffirmer sa primauté, sans y voir à ce moment une tentative de déstabilisation. Puis le conseil d'administration, comme à chaque année, procède à former ses divers comités. Faisant suite au vœu exprimé à l'Assemblée générale, on ajoute un nouveau comité, soit le comité d'action.

Cependant, les membres du conseil insistent pour qu'il soit bien établi que ce comité, comme tous les autres, doit s'en rapporter au conseil d'administration. Une deuxième résolution spécifique est adoptée à cet effet:

"Une deuxième résolution est proposée par Jacques Bertrand, approuvée par Normand Talbot, déléguant Conrad Cliche auprès du conseil d'administration pour rendre compte régulièrement et soumettre au conseil d'administration pour approbation, toute déclaration ou autre avant de les rendre publics".

Par ailleurs, le conseil d'administration rejette à l'unanimité la suggestion de créer des cellules locales, qu'elles soient désignées sous quelque vocable que ce soit. A preuve, aucune résolution dans ce sens n'apparaît au procès-verbal, bien qu'une résolution dans ce sens avait été présentée au conseil d'administration.

A sa 3^{ième} réunion, du 26 janvier 1990, le conseil d'administration n'a reçu aucune nouvelle du Comité et voici ce qui apparaît au

procès-verbal:

“Comité d’action: un comité a été formé relativement à des représentations qui pourraient être faites par l’APMAQ pour que le patrimoine résidentiel soit mieux protégé. Conrad Cliche en fait partie et accepte la recommandation du conseil d’administration qui demande à être informé de tous projets.”

Or, vers la fin février, juste au jour de tombée pour les articles de “la Lucarne”, Jacques Bertrand, chargé de la publication, reçoit quatre (4) articles de diverses personnes. A leur lecture, M. Bertrand est d’avis qu’une partie de leur contenu n’est pas conforme aux décisions prises par le conseil d’administration. Il consulte le président, après lui en avoir fait parvenir copie par télécopieur. Comme nous sommes au dernier jour, il faut décider s’ils seront publiés tels quels ou non publiés. Pas question de censurer ni de publier des inexactitudes, donc les articles ne pouvaient être publiés et M. Amesse en est informé par Normand Talbot, qui confirme le tout par lettre télécopiée le 1er mars.

Permettez-nous de citer certains passages du texte de M. Amesse:

“... Monique Arnoldi, Gilles Bachand, Marie Bachand, Robert Bergeron, Conrad Cliche, Jean-Luc Gouveia, Thérèse Romer et Pierre Amesse convenaient de se réunir à Trois-Rivières le 11 novembre 1990 en vue de former un comité d’action, d’y définir sa mission et d’élaborer les moyens pour y parvenir.”

Si M. Amesse référait à la réunion de 11 novembre 1989 (et non pas 1990), il a oublié de mentionner que MM. Bachand et Bergeron ainsi que Mme Romer n’y ont pas assisté. En outre, le comité ne pouvait se former par lui-même, comme nous l’avons mentionné ci-dessus.

“La mise sur pied de sous-comités, au niveau local, est proposée étant donné que toute action sérieuse et concrète dans le domaine ne peut se faire qu’en étant très près des décideurs locaux. Une proposition dans ce sens est donc formulée par le groupe afin d’obtenir la sanction du conseil d’administration de l’APMAQ, laquelle fut officiellement sanctionnée le 24 novembre 1989.”

En aucun temps, ni par résolution ni autrement, le conseil d’administration n’a-t-il “sanctionné” ou autrement approuvé la création de sous-comités ou de cellules locales. Au contraire, il a exprimé son refus de le faire et la résolution présentée dans ce sens n’a pas été

ni proposée, ni secondée, ni approuvée.

“La première séance de votre comité dûment formé s’est tenue le 27 janvier dernier à Arthabaska, chez M. Cliche. On y accueillait des nouveaux venus, soit René Beaudoin et Suzanne Howard. (...) les nombreux projets d’action proposés ne faisaient que souligner la nécessité par nous de s’adjoindre (sic) plus de membres.”

En aucun temps, ni par résolution ni autrement, le conseil d’administration n’a-t-il jamais autorisé le comité d’action à s’adjoindre “sui generis” de nouveaux membres. La formation des comités est une prérogative du conseil d’administration en vertu du règlement général.

“Nous invitons donc en premier lieu les membres à se joindre aux sous-comités déjà formés ou en voie de formation, en communiquant avec les responsables (...) tous les membres de l’APMAQ qui auraient le goût d’oeuvrer à la fondation de sous-comité dans leur localité sont les bienvenus. (...) le principal projet sur lequel se penche présentement notre groupe est l’établissement d’un recueil de renseignements (...) susceptibles d’aider les nombreux groupes locaux qui voudraient se former.”

Comment notre conseil d’administration aurait-il pu permettre la publication, au nom de l’APMAQ, d’un texte en collision frontale avec ses politiques, ses résolutions et son règlement général? M. Amesse a droit à ses opinions personnelles et il nous fait plaisir de les publier. Mais s’il désire publier un article en parlant au nom de l’APMAQ, cet article devra respecter la vérité et les décisions du conseil d’administration.

Mentionnons enfin que les membres du comité d’action ont été reçus au conseil d’administration du mois d’avril, à leur demande “pour obtenir des éclaircissements et des précisions sur leur mandat”. Le but réel de cette rencontre était en fait de remettre en question la décision de ne pas publier l’article de M. Amesse, alors que cette question “irrecevable” avait déjà fait l’objet d’un vote de confiance à l’endroit de MM. Talbot et Bertrand, approuvé par tous les membres de notre conseil (sauf l’abstention de Mme Amesse).

Votre conseil d’administration travaille pour vous et a l’intention de conduire sa barque avec ouverture et dévouement jusqu’à la prochaine assemblée générale, dans le plus grand respect du mandat qui nous a été confié. Il vous appartiendra alors d’en juger.

Le président, Normand Talbot.

Le marché de construction

Un outil précieux pour la restauration

par Michel Létourneau, architecte

Lorsque la restauration d'une bâtisse devient un voyage dans le temps, il est passionnant de voir jusqu'à quel point des informations techniques peuvent devenir des images de vie de nos anciens.

Lors de l'acquisition d'un bâtiment historique, le propriétaire devrait toujours respecter deux étapes primordiales avant d'entreprendre des travaux soit: établir la chaîne des titres pour possiblement retrouver les marchés de construction et faire le relevé métrique et photographique de son bâtiment.

Nous traiterons, dans cet article, du premier volet de ces démarches. Aujourd'hui, tout comme "hier", les marchés de construction ont toujours eu beaucoup d'importance dans nos moeurs. Que ce soit institutions religieuses, édifices publics, bâtiments commerciaux ou maisons

de qualité, le propriétaire choisissait souvent de faire exécuter la construction par des spécialistes suivant un marché ou un devis notarié. Ce sont la plupart du temps ces édifices qui nous sont parvenus parce que mieux construits. Les autres maisons érigées au XVI et XVII siècle par les habitants menaçaient déjà ruine dix ou vingt ans après leur construction.

Si l'établissement de la chaîne des titres reste relativement facile à réaliser jusqu'en 1860, (puisque la plupart des bureaux d'enregistrement conservent les titres jusqu'à ces dates) le

chercheur devra s'armer de patience lorsque le bâtiment est plus ancien. A ce moment, c'est par les greffes de notaires, dont la plus grande partie se retrouve aux Archives Nationales du Québec, qu'il faut retrouver les titres.

Il est important de consulter, non seulement les actes de vente, mais aussi les donations, ces-



Photo de la bâtisse actuelle

sions, testaments, inventaires après décès et finalement, de façon idéale, les marchés de construction. L'engagement d'un historien pourrait grandement sauver du temps lors de ces démarches.

LES MARCHÉS DE CONSTRUCTION

Dépendamment si le contrat est octroyé à un entrepreneur (dans le cas des bâtiments d'entrevue) ou à des sous-traitants lorsque le propriétaire décide d'agir comme entrepreneur, le nombre de contrats peut varier. Nor-

malement, pour une bâtisse de pierre, trois marchés sont requis: le maçon, le charpentier et le menuisier. Souvent, c'est le maçon qui tient le rôle d'architecte et qui façonnera le volume du bâtiment. Le charpentier complétera la structure des planchers, encadrements des ouvertures et la charpente du toit. Le menuisier fournira et installera les fenêtres, portes, contrevents, galeries, boiseries et escaliers.

Un bâtiment de bois requiert davantage les services du charpentier-architecte et le maçon se contentera d'établir les fondements et les cheminées.

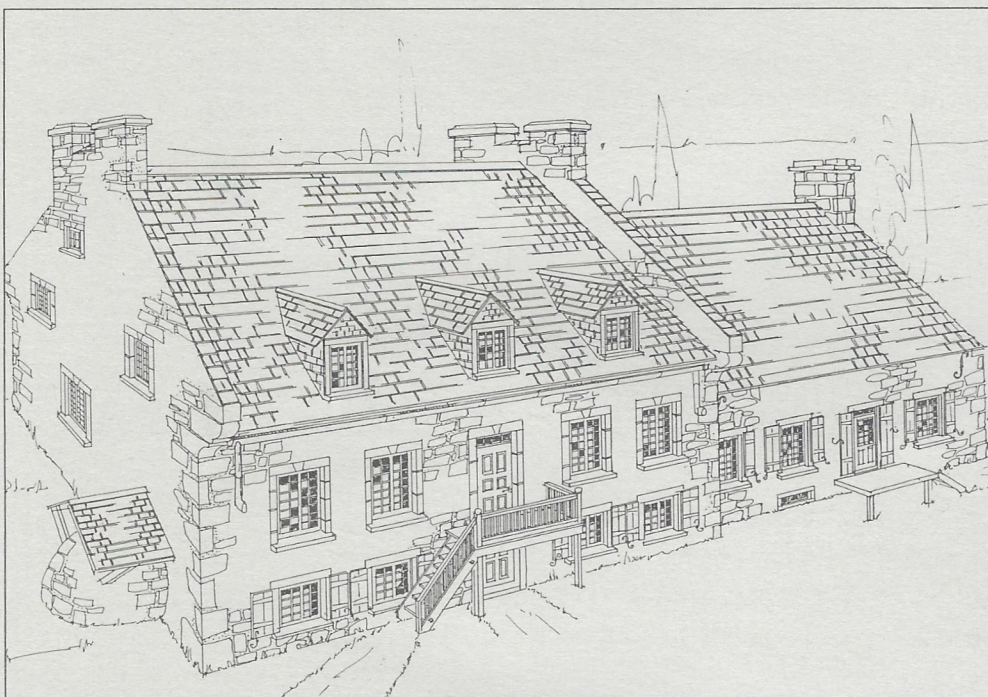
L'ancien presbytère, converti depuis de nombreuses années en édifices à logements, est situé derrière l'église actuelle, rue St-Pierre et accessible par la rue de la Saline. Le bâtiment possède façade sur rue et est bordé à l'arrière par le cimetière.

C'est une construction de pierres aux dimensions impressionnantes, au volume constitué de deux corps de bâtiment, un bas et l'autre très dégagé du sol. Une galerie court sur toute la façade, tantôt protégée par un larmier prolongeant le toit, tantôt par une toiture dans le cas du corps du bâtiment plus bas. A première vue, on pourrait dater le bâtiment début XIXe avec

une partie sans larmier qui pourrait être plus ancienne. A remarquer quelques ouvertures ont été condamnées.

CE QUE LE MARCHÉ NOUS RÉVÈLE

Le marché est passé entre Sieur Antoine Bourdon, maître-charpentier, agissant comme entrepreneur, demeurant en la paroisse de Châteauguay et le Syndic de la paroisse de St-Constant, pour la construction d'un nouveau presbytère, passé le 28 février 1833.



Dessin selon le marché

Pour les grandes constructions, on préférera confier l'ouvrage à un entrepreneur qui aura la responsabilité d'engager et de voir à la bonne exécution des travaux.

UN EXEMPLE CONCRÈT

Prenons l'ancien presbytère de St-Constant dont le marché de construction étonnamment précis peut nous prouver à quel point ce document peut être important lors de l'établissement des premiers jalons en matière de restauration.

A ce marché était annexé un "devis, mémoire et dénombrement des ouvrages à faire" ainsi que des plans. Il est précisé que le nouveau presbytère remplacerait l'ancien construit en 1752 et sera érigé contigu au "nouveau" presbytère de 1790. Le futur bâtiment aura trente-six pieds français par trente de profondeur, une partie du sous-sol aura sept pieds de hauteur et sera occupé par la cuisine avec son four à pain et son âtre. L'autre partie, séparée de la cuisine par le mur de refend, servira de caveau à légumes. Le rez-de-chaussée, accessible par deux escaliers extérieurs, sera réservé exclusivement au curé:

une chambre, un bureau et une salle commune constituant l'essentiel des appartements de cet étage. Deux escaliers intérieurs encloisonnés donnent accès au sous-sol et aux combles non-aménagés. Fait intéressant, la façade actuelle est en réalité l'arrière du bâtiment d'origine: la première église étant construite dans le cimetière actuel, le presbytère y faisant donc face; avec la reconstruction des nouvelles églises vers la rue St-Pierre, on inversera donc la façade. Le marché nous mentionne aussi qu'à l'origine les murs de pignons étaient en exhaussement au dessus du toit, constituant des coupe-feux terminés sur des consoles de pierre taillée (encore partiellement visibles). Les cheminées de pierre, dont les souches sont disparues depuis, étaient dites "à la Beaucour".

Bref, dix-sept pages de descriptions techniques allant de la provenance de la pierre et du sable jusqu'au nombre et aux dimensions des carreaux de verre des fenêtres, tout y est scrupuleusement décrit. Quel trésor pour le restaurateur.

Vous remarquerez, en comparant la photo du bâtiment actuel et son apparence originale dessinée à partir du marché à quel point un restaurateur qui n'a pas effectué ces recherches peut se leurrer lors des choix de restauration de son bâtiment.

Nos anciens étaient vigilants et veillaient à ce que leurs investissements soient protégés par des marchés leur garantissant des travaux exécutés selon les règles de l'art de l'époque; ces informations obtenues constituent des pages qui viennent peu à peu s'ajouter au grand livre d'histoire du Québec.



Michel Létourneau est diplômé en architecture de l'Université de Montréal ('76) et est spécialisé en restauration de bâtiment anciens. Avec Laszlo Demeter, il a participé à la restauration du Vieux Fort de La Prairie et il a effectué de nombreux travaux pour le M.A.C. à La Prairie, Boucherville et Chambly. On peut le rejoindre au tél. (514) 698-0687



CHOUINARD, GASSE & ASSOCIÉS

présentent avec fierté

PRÉÉMINENCE

un programme de protection qui tient compte des exigences particulières des maisons anciennes et exceptionnelles.

PRÉÉMINENCE offre plusieurs avantages dont:

- évaluation compétente du coût de reproduction de votre résidence
- indemnité équivalente au coût de la reproduction de l'immeuble sans égard au montant stipulé par la police
- indemnisation sans obligation de remplacement
- gamme de franchises
- assureurs de réputation mondiale

PRÉÉMINENCE est une assurance qui peut même inclure les tremblements de terre, les glissements de terrain, les inondations et autres fléaux.

**Des renseignements complets au sujet de PRÉÉMINENCE
vous seront offerts au (514) 939-3232**

Siège social: 1604 av. des Pins, Montréal, Qc, H3G 1B4

Il faut déjà y penser

LE CONGRÈS 90 À MONTRÉAL EN OCTOBRE

PAR LISE BRUNET

Le comité organisateur du congrès 1990, les 5, 6 et 7 octobre vous prépare cette année un congrès unique pour ce dixième anniversaire de l'APMAQ. En effet, le congrès se tiendra cette année à Montréal pour la première fois de notre existence.

Quoique les détails ne soient pas encore tous connus, nous pouvons déjà vous annoncer que les activités se partageront entre le centre-ville de Montréal et l'ouest de l'île. Vous aurez l'occasion de visiter le Mille Carré Doré de Montréal, passer une partie de la journée dans le vieux Montréal ainsi qu'admirer les belles maisons de pierre de l'ouest de Montréal.

Nous croyons que le clou du congrès sera votre soirée dans la somptueuse résidence privée de Sir George Stephen, le fondateur du Canadien Pacifique. Aujourd'hui club privé, le Club Mount Stephen sera ouvert aux membres de l'APMAQ pour le banquet annuel ainsi que pour l'encan qui semble devenir une tradition à l'APMAQ.

Le coût d'inscription au congrès de 1990 sera de 100\$, par personne, et comprendra deux repas le samedi ainsi que le dîner dimanche.

Ces trois repas seront pris dans des maisons anciennes. Nous croyons que vous jugerez très abordable le coût d'inscription compte tenu de la qualité de la restauration et des décors anciens. Nous vous invitons à vous inscrire tôt car le nombre de places est limité dans les restaurants prévus à l'agenda.

Les membres désireux de s'inscrire pourront le faire en faisant parvenir un chèque établi à l'ordre de l'APMAQ à: Mme Pauline Amesse, 145 - 56e av., Lachine, Qc, H8T 3B8.

Vous n'avons prévu aucun hébergement spécifique dans le coût d'inscription mais nous invitons les congressistes à réserver tôt. Lise et Roch Brunet (514) 254-6291, responsables de la restauration et de l'hébergement vous proposent, pour l'hébergement, cette liste non-exhaustive d'endroits qui ont connu une certaine histoire:

Château Versailles, 1659 rue Sherbrooke est, 933-3611, Jacques Mainville, 138\$/nuit, de-mander une chambre dans la vieille partie.

Chez Alexis, Gîte du passant, Diane et Alexis Fournier, 3445 St-André, 598-0898, 2 chambres, 4 personnes, 35\$ à 60\$.

La Maison de Grand-Pré "1875", Jean-Paul Lauzon, 4660 rue de Grand-Pré, 5 chambres, 9 personnes, 40\$ à 60\$. Le petit déjeuner est un événement en soi.

La Domance, Chantal Savoye et Eddy Lessard, 4424 rue Berri, 844-1465, 40\$ à 60\$.

L'Adresse, Huguette Boileau, 3117 rue Casgrain, 274-5668, 3 chambres, 7 personnes, 35\$ à 60\$.

Gîte du Silence, Auberge de la Fontaine, 1301 rue Rachel, 597-0166, 21 chambres avec petit déjeuner, 98\$ occ. double.

Hélène Filion et Émile Bédard, membres de l'APMAQ, 488 Grande Côte, Boisbriand, (514) 437-6918.

Cher Jean. Ma maison est à mi-chemin entre le feu de Saint-Basile et celui du tas de pneus de Saint-Amable. Suivant votre conseil (La Lucarne, automne 1989), j'ai visité diverses bibliothèques relativement au furane, mais je n'y ai rien trouvé sur les BPC (sic) et les vieux pneus. Ça m'inquiète. M. B., Sainte-Julie.

Cher B. D'abord, parlons des **pneus**: un petit garagiste de la côte est des Etats-Unis vous confiera que les pêcheurs locaux se les arrachent pour les jeter à la mer dans leur trou de pêche préféré; les poissons et les crustacés s'y font des nids et prolifèrent à l'abri des chalutiers étrangers qui râclent le fond. Faire pareil dans le fleuve et le golf Saint-Laurent?

Ensuite, parlons de BPC (sic), cet affreux sigle français qui témoigne de la désinformation et ignorance généralisées. Cherchez plutôt Pyralène (Larousse), Polychlorure de biphényle (PCB en France), Arochlor (Monsanto), Pyranol (GE), Askarel (Westinghouse), etc.:

Pyralène nom masculin. Huile synthétique ininflammable qui, sous l'action de l'arc électrique, ne dégage pas de gaz inflammables; employé comme isolant dans les transformateurs statiques et les condensateurs.

Biphényle n.m. Hydrocarbure que l'on rencontre dans les goudrons de houille. Il existe plus de 200 variétés de biphényles halogénés.

Dioxine nom féminin. Marque déposée du tétrachlorodibenzodioxine, molécule sophistiquée, sous-produit très toxique de la fabrication du trichlorophénol.

Trichlorophénol n.m. Lors de la préparation du trichloro-2,4,5-phénol, la réaction peut s'emballer et produire la Dioxine (accident de Seveso en 1978). [Y aurait-il une fabrique de trichloro-2,4,5-phénol près de chez vous?]

Autres références: Pour la Science juil. 1989 p.4: les méthodes analytiques les plus sensibles n'ont jamais indiqué que les incendies où il y avait du Pyralène dégageaient des dioxines. On parle de la "catastrophe" de "Seveso"; dans les faits, l'accident n'a fait aucune victime humaine: ni mort à court terme, ni réduction d'espérance de vie.

Ibid. août 1989 p.15: le silicone est un excellent isolant remplaçant les Pyralènes des transformateurs [Les contribuables du Québec sont-ils en train de faire les frais de guerres entre compagnies chimiques?].

Canadian Consulting Engineer Sept. 1985 p.28. Chemistry of Organic Compounds par Noller p. 625 etc.

Le Pyralène est incombustible, stable et ignifuge en bas de 1250°C; donc, inafecté par un feu de grange (657°C). Plus haut, il se scinde en suie et chlore qui ne peuvent se recombinaison en une molécule sophistiquée. Autrefois on détruisait sans chichi le Pyralène dilué 2% dans le mazout de chauffage des maisons et fours à ciment.

On affiche à Rivière-du-Loup que la graisse du béluga (mot russe pour dauphin) contient deux milliards de fois plus de BPC que la prétendue norme (pour faire peur au monde?) Primo, 2,000,000,000 fois zéro ça fait zéro. Secundo, les dauphins et les humains ne s'en portent pas plus mal que le chlore, fluor, arsénic, plomb, trihalométhanes cancérigènes et autres poisons qu'on boit

tous les jours dans l'eau dite potable. Tertio, les assureurs n'ont jamais relevé de perte de vie par le Pyralène, ni même par la dioxine, au contraire des millions de victimes d'autos, avions, tabac, gaz naturel, gazoline, mazout, armes à feu, détersifs, haut voltage, herbicides, etc.

Pourquoi ne pas remettre les Pyralènes (inoffensifs en dépit de l'hystérie collective) en service utile dans les transformateurs à la place des huiles explosives actuelles?

Si ces deux solutions sont mises en oeuvre, vous ne serez plus pris entre deux feux.

Jean-Melville Rousseau est ingénieur-conseil. On lui adresse ses questions au secrétariat.

PRIX DE MÉRITE

Lors de sa réunion de janvier dernier, les membres du conseil d'administration adoptaient à l'unanimité l'attribution annuelle d'un deuxième prix, soit un PRIX DE MÉRITE qui sera décerné à un membre ou à une famille membre de l'APMAQ, qui se sera dévoué tout particulièrement à la restauration d'une maison ancienne (la leur ou toute autre maison) ou à la protection du patrimoine.

Les candidatures devront nous être soumises par des membres de l'APMAQ. Le ou la famille membre qui croit mériter ce prix peut soumettre sa propre candidature.

Toute candidature doit être accompagnée des renseignements suivants, s'il s'agit:

1- de la restauration d'une maison: donner tous les détails de la maison restaurée, ex. âge, type d'architecture, type de restauration, addition s'il y a lieu, durée des travaux, coût, nom des personnes consultées ou des artisans qui ont participé etc.

2- d'une action ayant contribué à la sauvegarde ou à la protection du patrimoine: donner le plus de détails possibles, ex. but de l'action, type d'intervention, objectif atteint, nom, lieu, date, etc.

Les candidatures doivent nous parvenir avant le 31 août 1990 à l'adresse du secrétariat, en indiquant sur l'enveloppe "PRIX DE MÉRITE".

Le "PRIX DE MÉRITE" sera remis au candidat le plus méritant, qui aura été choisi par un jury formé à cet effet, lors du banquet du congrès 1990, qui se tiendra, comme vous le savez déjà, à Montréal. Ecrivez-nous!

Pauline Amesse.

VOTRE BIBLIOTHÈQUE

par **Thérèse Romer**

VISITES ET VOYAGES D'ÉTÉ

Suite à l'appel dans la dernière Lucarne, l'APMAQ a reçu plusieurs guides et circuits patrimoniaux intéressants. Nos membres aimeront en profiter pour des balades en famille ou entre amis.

Sauf le premier, ils viennent tous de la région de Montréal. Serait-ce que le patrimoine attire moins la population des autres régions?

TROIS-RIVIÈRES: Circuit patrimonial et guide à l'usage des promeneurs —une belle brochure de 40 pages, abondamment illustrée, publiée par le Comité des Fêtes du 350e anniversaire. 0.50\$ au Centre d'Exposition, c.p. 368, Trois-Rivières, G9A 5H3, tél. (819) 372-4633.

MARCHER L'HISTOIRE DANS LA CÔTE-DES-NEIGES: que de renseignements à glâner sur l'histoire et l'architecture de ce quartier surprenant, lors de promenades au pied du Mont-Royal. Ce nouveau guide de 38 pages est disponible à la Société d'histoire de la Côte-des-Neiges, 5437 chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal H3T 1Y4 ou à Héritage-Montréal, tél. (514) 842-8678.

BELOEIL: Une randonnée à bicyclette (excellente idée) pour découvrir le Beloeil d'autrefois. Un beau petit guide broché de 28 pages, par Pierre Lambert. Ça remonte à quelques années, se renseigner à la Société d'histoire, tél. (514) 467-0683.

LA PRAIRIE: deux dépliants fort bien faits sur l'histoire et les maisons anciennes du Vieux-La Prairie, avec circuit patrimonial au cœur du village. Prenez rendez-vous à la Société His-

torique de La Prairie de la Magdelaine, c.p. 131, La Prairie, J5R 3Y2, tél. (514) 659-1393.

SAINT-HENRI: Pour mieux connaître un des plus intéressants quartiers ouvriers de Montréal, procurez-vous le feuillet "Pas à pas dans Saint-Henri" qui vous guidera tout en vous renseignant sur tout ce qui se présente à vos yeux. Informations, Société d'histoire, tél. (514) 766-2148 ou Serge Deschamps tél. (514) 935-2373.

SAINT-LAMBERT: deux dépliants à retenir: "Les attraits architecturaux", un choix de vingt édifices dont le style et les éléments architecturaux caractérisent la ville et "Nos maisons de caractère traditionnel". Disponibles au Musée Marcil, 349 Riverside Drive, Saint-Lambert, J4P 1A8, tél. (514) 671-3098. Nous vous y signalons deux expositions à visiter: du 7 juin au 22 juillet, Anarchitecture, la demeure inaccessible et, du 8 août au 22 octobre, Le fil du temps, broderie sur costume.

SAINT-EUSTACHE: Les maisons anciennes (20 pages) et le Circuit historique (32 pages) deux livrets fort joliment illustrés (1\$ chacun) disponibles à l'Hôtel de Ville, Service des Communications, tél. (514) 472-4440.

DIVERTISSEMENTS CULTURELS, été 90: le répertoire des festivals, théâtres d'été, musées et lieux à visiter au Québec, 4,95\$, disponible aux Publications du Québec, Complexe Desjardins, ou par la poste au c.p. 1005, Québec, Qc, G1K 7B5.

Les Festins Champêtres (2,95\$)

Les Gîtes du Passant et Fermes de Vacances (4,95\$), disponibles chez AGRICOTOURS c.p. 1000, Succursale M, Montréal H1V 3R2, tél. (514) 252-3138.

L'ACTIVITÉ

E N D É T A I L

À STE-ROSE

Eh! Voilà, un nouveau record APMAQ a été établi: 45 personnes ont profité d'un dimanche d'avril, style estival, pour visiter ce charmant quartier de Laval.

Bien qu'il y ait moins d'immenses arbres que du temps de Marc-Aurèle Fortin et que certaines rénovations modernes ont pu gâter son image champêtre, il demeure que les gens ont pu apprécier ce secteur d'une autre époque.

Mme Monique Arnoldi, l'organisatrice de la journée, a su être aux petits soins avec les membres: du début à la fin, tout était de classe. Elle s'était adjoint deux hôtes pour l'aider: Mme Laurette Richer et M. Downes Ryan qui ont charmé tout le monde.

De plus, des conférenciers de qualité ont réussi à satisfaire notre soif de connaissances. Mme Claire Guénette et MM. Claude Charbonneau et Maurice Gri-gnon ont été à la hauteur de leur tâche.

Les visites des intérieurs des maisons de Mme Arnoldi, de Mme Yollande Lapalice et M. Jean-Guy Daneau, de Mme Simone Denis et M. Daniel Olivier et l'église de Ste-Rose, de M. le curé Jean-Jacques Mireault ont ravi nos yeux.

Il va sans dire que le circuit patrimonial a créé une ambiance euphorique où toutes les personnes étaient enchantées

Merci à tout le monde pour cette superbe journée. La saison s'annonce bonne.

Jean-Pierre Boivin



L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

Par ce beau dimanche ensoleillé de fin mai, je me dirige rêveusement vers le lieu de rendez-vous. Oh! surprise, 90 membres et amis sont présents. Plusieurs nouveaux membres, plusieurs enfants; on se serait cru au congrès.

Était-ce un miracle de Jeanne-Mance? Je suis bien prêt à la croire. Moi, qui étais dans les bébés de l'association, je me sens vieillir. Au moins, la relève est là.

M. Robert Desjardins, anesthésiste en chef de l'hôpital et membre de l'APMAQ a planifié une journée très intéressante. Avec la collaboration des Soeurs Hospitalières de Saint-Joseph: soeur Thérèse Payer, responsable de la communauté, et soeur Nicole Bussièrre, archiviste, on a pu découvrir l'aspect caché de l'établissement.

Vu de l'extérieur, on en perçoit seulement son aspect austère de vieilles pierres grises. Mais une fois à l'intérieur, on a pu découvrir ses trésors cachés.

L'architecture des bâtiments, les différentes chapelles, la crypte où sont ensevelies les restes de Jeanne-Mance et des soeurs de la communauté, ont su combler les gens.

Le point culminant de la journée fut la visite des jardins privés des soeurs: un vrai petit paradis terrestre. C'est un véritable havre de paix, dans ce quartier habitué au tintamarre des restaurateurs grecs.

Ainsi, les membres sont retournés chez eux, peut-être pas en odeur de sainteté, mais au moins avec l'odeur des lilas.

Jean-Pierre Boivin.



UNE ACTIVITÉ DANS VOTRE RÉGION POURQUOI PAS?

J'aimerais vous expliquer comment se fait le choix des régions pour les activités

En tant que responsable des activités, mon rôle est de chercher à coordonner les suggestions faites par les membres. J'en reçois une dizaine par année et j'ai à voir à ce qu'il y ait six activités d'organisées, une par mois, d'avril à septembre.

Parfois j'en organise moi-même et la plupart du temps, je me sers des différentes ressources dans le milieu.

C'est aux membres, dans leurs différents secteurs, à organiser les activités. Mon travail est de planifier le calendrier de la saison, synchroniser les dates, voir à ce que cela soit publié, envoyer des lettres de remerciement, etc.

Il m'est complètement impossible d'organiser des sorties dans des patelins qui me sont inconnus.

Il est vrai que lorsque je constate un manque, je fais des contacts directs pour inciter à la tenue d'une excursion dans un coin du Québec. Mais il demeure que c'est à chaque membre d'apporter l'eau au moulin. Mon travail est de faire entrer tous ces courants d'eau par la bonne porte.

Maintenant en terminant regardons le calendrier d'activités de cette année. Vous verrez que j'ai cherché à retenir des endroits qui n'avaient pas été visités depuis un certain temps. Les suggestions non retenues sont conservées pour éventuellement être mises en branle.

Voyons un exemple précis: il n'y a pas cette année d'activité à Québec parce qu'il y en a eu durant les deux dernières années. On y retournera lorsque le besoin se fera sentir. Et ce besoin n'est pas de la science-fiction, c'est vous les membres. Alors, aidez-moi à vous aider.

Jean-Pierre Boivin



SUR LA ROUTE DE BERTHIERVILLE

Le dimanche 8 juillet, les membres de l'APMAQ sont conviés à une visite de quelques vieilles maisons dans la région de Berthierville. Vous aurez alors l'occasion de visiter le vieux presbytère de l'Île Dupas aujourd'hui habité par deux membres de l'APMAQ, Monique et Pierre Trudel.

Il y aura aussi la charmante maison victorienne de M. Mario Masse et de Mme Lise Brunelle, rang de la rivière Bayonne à Berthierville, la maison de MM. Mario Tougas et Paul Laurendeau, à St-Barthélémy et la maison pièce sur pièce de Lise et Roch Brunet. Ces derniers souligneront le dixième anniversaire de l'APMAQ en conviant tous et chacun à dégus-

ter les bonnes choses d'un traiteur local, le tout arrosé de bière, de vin et de boissons sans alcool. En cas de pluie, l'activité est maintenue mais se terminera chez MM. Tougas et Laurendeau.

Le rendez-vous est fixé pour 11h devant l'église de Berthierville (monument historique). Ceux qui veulent assister à la messe pourront arriver à 11h. Pour les autres, il y aura un intervalle de 30 minutes pour visiter l'église et le départ se fera à 11h30 précises. On accède à l'église par la rue du Collège venant de la route 138 ou de l'autoroute 40.

Hébergement local. Un superbe gîte du passant vous attend au Manoir de la Tourelle, construit en 1888, opéré par Mario Masse et Lise Brunelle. Les nuitées sont 50\$ pour deux personnes et 35\$ pour une personne et comprennent un copieux petit déjeuner. Réservez au (514) 836-1129.

Roch Brunet



LES PIEDS PENDANT AU BOUT DU QUAI

En début d'automne, au retour, Denyse et Jacques Bertrand vous invitent à découvrir la région de Châteauguay, à y voir ses belles maisons et à y déplorer les horreurs permises par l'administration municipale actuelle.

Vous êtes invités à visiter quatre maisons anciennes dont la superbe maison Sauvageau-Sweeney (La Lucarne hiver 88), maison classée, propriété de Florent Lefebvre, membre de l'APMAQ, à parcourir un itinéraire agréable le long de la rivière Châteauguay et du lac Saint-Louis, à voir Mercier, Léry, Beauharnois et Châteauguay. La visite se termine à la Salabre où vous êtes invités à un goûter sur l'herbe.

Le rendez-vous: on arrive à Châteauguay par le pont Mercier ou par la rive sud. Après avoir traversé la réserve on tourne à droite sur la rue Saint-Francis (feux de circulation, Esso, Petro-Canada au coin) jusqu'au bout. Vous y verrez un parc de sports. Nous vous y attendrons à 11h très précises. La journée est chargée, la ponctualité est essentielle. Au plaisir!

D. Jacques Bertrand

AMIS ET PROPRIÉTAIRES DE MAISONS ANCIENNES DU QUÉBEC

(APMAQ — Association à but non lucratif, fondée en 1980)
4519 rue Saint-Denis, Montréal, Qc, H2J 3B8



DEVENEZ MEMBRE (S) !

Pour recevoir ma/nos carte(s) de membre et le reçu, j'envoie à l'APMAQ mon chèque et une enveloppe timbrée, adressée lisiblement en mon/notre nom.

Cotisation annuelle : 30\$ pour la famille

COTISATION DE SOUTIEN : 50\$

(On expédie le tout au 4519 rue St-Denis, Montréal, H2J 3B8)